

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil seize, le 29 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 21 mars 2016

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	49
Votants :	54
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre

JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Jean-Marie SANCHEZ représente Jean-Michel LAGORCE.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Camille GÉRAUD, Régine ANGLARD donne pouvoir à Francis VALADE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Arlette VERDIER donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY.

OBJET : Versement anticipé de la subvention à la Mission Locale du Haut Périgord

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'il a été saisi d'un appel à contribution émanant de la Mission Locale du Haut Périgord. Cette contribution concernant les ressortissants de la commune de Sainte-Trie, pour l'année 2016, à raison de 1,10 € par habitant, s'élève à 130,90 €.

La Mission Locale a pour but d'assurer l'accueil, la formation et le suivi des jeunes de 16 à 25 ans. Pour cela, elles animent localement des réseaux offrant des réponses adaptées en matière d'emploi et de formation, mais aussi de santé, de sports et de loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DONNE SON ACCORD** pour le versement d'une contribution de 130,90 € à la Mission Locale du Haut Périgord.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces se rapportant au versement de cette contribution.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 30/03/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160329-DE2016026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016